Tiberiu MARCU
Universitatea din Piteşti

LES NOMS EXTENSIFS DANS LE VOCABULAIRE TECHNIQUE

Résumé : *Dans le présent article nous allons cerner de plus près la catégorie des noms extensifs dans le cadre du vocabulaire technique. Le point de départ de notre étude est la classification des noms en français proposée par N. Flaux et D. Van De Velde (2000) qui organisent les noms en fonction des « traits » traditionnels auxquels elles ajoutent le couple « extensif / intensif ». Dans le cadre des noms extensifs, nous allons étudier trois catégories :* les noms de manière de faire, les noms d'activités *et* les noms d'actions*. Dans ces catégories, les noms techniques concrets peuvent recevoir certains traits des noms abstraits*

Mots-clés*: noms extensifs, vocabulaire technique, noms de manière de faire, noms d'activités, noms d'actions*

La plupart des classifications traditionnelles du nom français reposent sur le critère des « traits ». Le présent article renvoie à une telle classification plus récente, faite par N. Flaux et D. Van De Velde (2000). Les deux auteurs développent une organisation des noms qui repose sur des critères morpho-syntaxiques[1] en se servant aussi des propriétés sémantiques majeures offertes par la tradition, qu'elles traduisent en termes de « traits » :

> *Parmi les propriétés appartenant aux denotata des N, seuls constituent des "traits" celles qui sont pertinentes pour la description linguistique. Ainsi, on peut douter qu'il relève de la connaissance de la langue de savoir que la différence entre une tasse et un bol est que ce dernier n'a pas d'anse, ou que celle entre un merle et une pie est dans la couleur du bec et des plumes. (2000 :6)*

La liste des « traits » traditionnels, enrichie par le couple /intensif/ - /extensif/, sera ainsi la suivante : /concret/, /abstrait/, /intensif/, /extensif/, /dénombrable/, /indénombrable/, /animé/, /inanimé/, /humain/, /non humain/, /naturel/, /fabriqué/.

Les traits extensif / intensif [2] n'apparaissent pas dans les descriptions classiques des noms mais les auteurs considèrent qu'on peut les emprunter aux autres catégories grammaticales. Par emple, le trait d'intensité qui caractérise certains adjectifs ou adverbes peut être pris en considération pour distinguer une sous-classe de noms abstraits. En fait, il semblerait que les noms dérivés de prédicats relevant de la variation en intensité (*bon : bonté*) possèdent eux aussi ce trait. Pour ce qui est de l'extensivité, N. Flaux et D. Van De

[1] Elles considèrent que l'accès proprement linguistique des locuteurs d'une langue aux discriminations sémantiques que celle-ci effectue, est possible seulement à l'aide des discriminations phonologiques et/ou morpho-syntaxiques correspondantes.

[2] L'opposition entre la catégorie de l'intensité et celle de l'extensivité apparaît chez Kant qui oppose les « grandeurs extensives » aux « grandeurs intensives ». La première catégorie est caractérisée par l'extension spatiale ou temporelle et la seconde comprend des éléments qui n'ont pas d'étendue mais qui ont comme trait spécifique la force (plus ou moins intense) de l'effet qu'un objet produit sur un sujet.

BDD-A5383 © 2005 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:55:32 UTC)

Velde observent qu'elle se manifeste plutôt au niveau de la distinction entre les catégories de la qualité et de la quantité (le trait intensif ne peut pas contribuer à cette distinction). Les intensifs sont uniquement des noms abstraits.

Les noms extensifs :

Dans le cadre de la catégorie des noms extensifs, nous allons étudier, au niveau du vocabulaire technique, les noms qui appartiennent au domaine de l'action et qui sont caractérisés par leur étendue temporelle, bien que celle-ci puisse être réduite dans certains cas à un point.

1. Les noms de manière de faire :

Les éléments qui apparaissent dans cette catégorie sont en général des déverbaux qui ne présentent pas obligatoirement les traits *intensité* ou *extensivité*, bien que leur origine qui tient au domaine de l'action soit évidente. Ces noms indiquent la manière propre à un sujet d'accomplir une action. Ces noms sont toujours accompagnés par le verbe opérateur *avoir* et aussi par un adjectif :

Cet engrenage a un jeu latéral.

Il y a, parmi les noms de manière de faire une catégorie restreinte de noms spécialisés dans la signification « noms d'actes » (*usinage*) qui ne prennent jamais d'article partitif.

2. Les noms d'activités :

Les « activités » sont définies par N. Flaux et D. Van De Velde (2000 : 99-100) comme :

> *… des actions envisagées comme homogènes et continues, sans limites préfixées, si bien qu'on peut dire que les activités sont dans le temps ce que les matières sont dans l'espace.*

Elles précisent qu'un des critères les plus sûrs qui permettent de distinguer les activités des autres types d'actions est la combinaison avec des compléments en *pendant*, réservés aux actions homogènes et continues (appelées « activités »), par rapport aux compléments en *en*, réservés aux actions hétérogènes et discontinues :

- *marcher pendant trois heures / * marcher en trois heures*
- ** brancher pendant trois heures / brancher en trois heures*

Les principales caractéristiques des noms d'activités sont les suivantes :

1° Ils n'ont qu'une seule dimension, qui est l'extension temporelle.

2° Les noms dérivés de verbes le sont de verbes d'action, c'est-à-dire de prédicats qui ne présentent pas de variation d'intensité.

Une question qui se pose au niveau du classement des noms d'activités concerne les traits dénombrable / indénombrable qui peuvent ou non être retrouvés au niveau des éléments de cette classe. Ainsi, les mêmes auteurs distinguent trois classes organisées en fonction de ces traits : les noms purement et absolument indénombrables, les noms dénombrables ou indénombrables et les noms dénombrables ayant certaines propriétés des indénombrables. Cette classification est fondée sur les critères suivants :

BDD-A5383 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:55:32 UTC)

- la possibilité d'employer ou non l'article partitif, caractéristique des indénombrables ;
- la possibilité d'avoir ou non le singulier après *beaucoup de*, également caractéristique des indénombrables ;
- la possibilité d'avoir ou non un spécifieur nominal de mesure temporelle suivi du singulier.

Si l'on essaie d'appliquer ces critères à une série de noms tels *maçonnage, marche, usinage*, on observe d'une part que les noms comme *maçonnage* acceptent difficilement la pluralisation, alors que les noms comme *marche* deviennent dénombrables s'ils sont accompagnés de l'article *un(e)* [1]. Pour d'autres noms d'activités la délimitation par *un* étant inacceptable, la seule possibilité de leur assigner des limites est l'emploi d'un spécifieur nominal de mesure (*trois heures d' usinage*).

Par contre, le nom *transvasement* appartient à la catégorie des noms dénombrables, parce qu'il ne prend pas d'article partitif et, en plus, il ne reste pas au singulier lorsqu'il est précédé de *beaucoup de*. Cependant, il ne peut pas être classé parmi les dénombrables parce qu'il possède une autre caractéristique remarquable : il peut être précédé, tout en restant au singulier, d'un spécifieur nominal de mesure (*deux heures de transvasement*) ; cela a permis la création de la troisième classe de noms d'activités : les noms à la fois dénombrables et indénombrables. Ces noms sont dotés d'une homogénéité interne et en même temps d'une finalité : un *transvasement* est une activité homogène mais qui est comprise entre deux limites – le point de départ et le point d'arrivée.

Pour ce qui est de l'emploi de l'article partitif, ce sont seulement les deux dernières catégories de noms qui l'admettent. Par conséquent, ces noms peuvent entrer dans le cadre de l'expression *faire du N*. Le *N* qui apparaît dans ce cas peut être un nom dérivé d'un verbe intransitif ou d'un verbe transitif accompagné d'un complément indéfini pluriel ou partitif, un nom d'activité pluralisable (*réglage*), un nom concret qui change de catégorie lorsqu'il est appuyé sur le verbe opérateur *faire* ou lorsqu'il prend l'article partitif (*faire du maçonnage*) et enfin tous les noms de sciences et techniques visés en tant qu'activités (*faire de la physique, de la chimie*).

Les trois classes de noms d'actions et les critères qui ont aidé à la délimitation peuvent être représentés dans les tableaux suivants :

TABLEAU I : Noms purement et absolument indénombrables :

	maçonnage
du N	+
un N de 2h	-
2 heures de N	+
beaucoup de N_{sg}	+
beaucoup de N_{pl}	-

TABLEAU II : Noms indénombrables ou dénombrables :

	marche
du / de la N	+

[1] Cet article est considéré comme l'article de la discontinuité parce qu'il indique qu'une limite est donnée.

BDD-A5383 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:55:32 UTC)

Un / une N de 2h	+
2 heures de N	+
beaucoup de N_{sg}	+
beaucoup de N_{pl}	+

TABLEAU III : Noms dénombrables dotés des propriétés des indénombrables :

	transvasement
du N	-
un N de 2h	+
2 heures de N	+
beaucoup de N_{sg}	-
beaucoup de N_{pl}	+

3. Les noms d'actions :

Pour la description des noms d'actions, on remonte à la tradition qui distingue entre l'aspect fini et l'aspect non fini des actions. N. Flaux et D. Van De Velde appellent « accomplissements » les actions limitées dans le temps, que leur terme soit intrinsèque (*durcir*) ou extrinsèque (*polir une pièce*), mais qui ont une véritable étendue temporelle ; d'autre part, on appelle « achèvements » les actions ponctuelles qui peuvent être visées comme instantanées si elles sont bien situées dans le temps (*court-circuiter*). La distinction entre accomplissements et achèvements peut paraître spécieuse dans les situations où la pratique de la langue arrive à créer un mélange entre les caractéristiques des deux catégories de manière qu'une action considérée normalement comme instantanée puisse recevoir une nuance durative propre aux accomplissements : dans *L'accouplement hydraulique a été très lent*, l'accouplement, qui a normalement un caractère presque instantané, reçoit une valeur durative à côté de l'aspect achevé. Mais, dans toutes les situations (achèvements ou accomplissements), un prédicat ne peut exprimer une action que s'il est actif et non statif[1].

Avant de voir quelles sont les principales interprétations des noms dérivés de verbes d'actions, il faut préciser que dans la catégorie des noms d'actions entrent tous les noms d'activités qui peuvent être regroupés dans le tableau III. Comme on l'a déjà vu, ces noms, qui se comportent comme des noms dénombrables, peuvent recevoir un spécifieur de mesure, tout en restant au singulier : dans *un transvasement de deux heures*, *transvasement* est un nom d'action ; il est nom d'activité seulement dans des emplois tels *deux heures de transvasement*.

N. Flaux et D. Van De Velde (2000) distinguent entre trois interprétations des noms qui proviennent des verbes d'action ; elles les appellent « procès », « événements » et « résultats ». Certains noms peuvent être caractérisés par les trois interprétations, par deux ou seulement par une.

Les emples suivants illustrent les trois interprétations :

- **procès** : *le crépissage d'un mur (par un maçon) / la démolition d'un bâtiment (par les autorités) / l'isolation des tuyaux (par un plombier)*

[1] « Ces actions consistent le plus souvent dans des procès de mouvement (changement de lieu) ou de transformation (changement d'état) qui affectent un objet. » N. Flaux et V. Van de Velde (2000 : 105)

BDD-A5383 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:55:32 UTC)

- **événement** : *la démolition de l'ancien musée, l'année passée*
- **résultat** : *une isolation de mauvaise qualité*

La lecture de ces emples conduit vers une observation : un nom d'action perd cette caractéristique et se transforme en nom concret dans l'interprétation résultative (*isolation, construction*).

Certains noms déverbaux présentent, dans leur interprétation résultative, la caractéristique d'avoir leur agent d'action introduit par l'une des prépositions *de* et *par* sans restrictions d'emploi (exception : *par* ne peut plus être employé si un complément en *de* est présent). Cependant, ce genre de construction exige que l'action ait pour patient un objet (*l'isolation des tuyaux*) et pour résultat un autre objet (*l'isolation est très résistante*). C'est pourquoi on ne peut pas dire, par emple, à propos d'un plombier : **Son isolation qu'il vient de faire est de bonne qualité.*

Toujours au niveau de l'interprétation résultative des noms d'actions, il y a deux cas de figure à distinguer :

1° l'objet résultant est différent du référent du complément du verbe : la décantation d'un liquide n'est pas le même liquide du début ;

2° l'objet résultant est identique au référent du complément du verbe : le transvasement d'un liquide d'un récipient dans un autre a comme produit résultant le même liquide.

Pour ce qui est des noms de procès, M. Temple (1999 : 40) remarque qu'ils ne sont pas de simples transpositions de verbes dans la catégorie nominale parce qu'un même verbe peut donner lieu, par des moyens morphologiques distincts, à des noms des procès qui peuvent se distinguer du point de vue aspectuel (et/ou du point de vue actanciel) : *tannage / tannerie*.

Dans les constructions avec avoir, la présence d'un adjectif à côté des noms d'actions est obligatoire, sinon les expressions créées n'ont pas de sens ou leur sens est difficile à identifier :

Cet engrenage a une <u>bonne</u> lubrification.
* ? *Cet engrenage a une lubrification.*

Cet adjectif peut aussi apparaître en position d'attribut du nom déverbal :

La lubrification de cet engrenage est très <u>bonne</u>.

Enfin, une autre question qu'on se pose porte sur la différence d'interprétation entre un groupe nominal d'interprétation processive et une proposition conjonctive. En général, les deux structures sont interchangeables :

On a observé que le liquide s'était vaporisé très vite.
On a observé la vaporisation rapide du liquide.

On peut donc observer que si dans le vocabulaire fondamental les *noms de manières de faire*, *les noms d'activités* et *les noms d'actions* sont en général des noms abstraits, dans le vocabulaire technique les éléments intégrés dans ces catégories sont des noms concrets qui peuvent recevoir dans certains contextes les traits des noms abstraits.

Bibliographie :

ANOKHINA, O., 2002, « Sur le mécanisme de référence des noms abstraits », dans *Cahiers de lexicologie*, n°20

BDD-A5383 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:55:32 UTC)

ANSCOMBRE, J.-C., 1990, « Article zéro et structuration d'événements », dans Charolles M., Fisher S., et Jayez J., 1990, *Le discours. Représentation et interprétation*, PU Nancy
BARRA-JOVER, M., 1999, « L'opposition abstrait / concret et les dimensions spatio-temporelles » dans *Travaux de linguistique*, n°38
ENACHE, S., 1999, *Dictionar tehnic ilustrat, francez-român*, Editura Technica, Bucuresti
FLAUX, N., Van Der Velde, D., 2000, *Les noms en français : esquisse de classement*, Orphys, Paris
JOLY, A., « La détermination nominale et la querelle des universels » dans *Recherches linguistiques*, n°XI
KIEFER, F., 1998, « Les substantifs déverbaux événementiels », dans *Langages* n°131
LANGACKER, R., 1991, « Noms et verbes » dans *Communications*, n°53
TUTESCU, M., 1972, *Le groupe nominal et la nominalisation en français moderne*, Paris, Klincksieck
TEMPLE, M., 1999, « Sens des mots et image du monde : les mots construits montrent leurs référents », dans Le GRE des langues, no. 15.
WILMET, M., 1983, « Les déterminants du nom en français : essai de synthèse » dans *Langue française* n°57

BDD-A5383 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:55:32 UTC)